



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire n°4228 du 04/12/2012

**Circulaire - Que mange-t-on ce midi à la cantine ? Rappel.
Vers une alimentation équilibrée, savoureuse et durable**

Réseaux et niveaux concernés	Destinataires de la circulaire
<input checked="" type="checkbox"/> Fédération Wallonie- Bruxelles	<ul style="list-style-type: none">- À Monsieur le Ministre-Président, membre du Collège de la Commission communautaire française, chargé de l'Enseignement ;- À Madame et Messieurs les Gouverneurs ;- À Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Echevins de l'Instruction publique ;- Aux Pouvoirs de tutelle des Communes ;- Aux Directions et Pouvoirs organisateurs des écoles maternelles, primaires et fondamentales ordinaires et spécialisées organisées ou subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;- Aux Directions et Pouvoirs Organisateurs des écoles secondaires ordinaires et spécialisées organisées ou subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;- Aux Organes de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs.
<input checked="" type="checkbox"/> Libre subventionné <ul style="list-style-type: none"><input checked="" type="checkbox"/> libre confessionnel<input checked="" type="checkbox"/> libre non confessionnel	
<input checked="" type="checkbox"/> Officiel subventionné	
<input checked="" type="checkbox"/> Niveaux : Fondamental / Secondaire	
Type de circulaire	
<input type="checkbox"/> Circulaire administrative	
<input checked="" type="checkbox"/> Circulaire informative	
Période de validité	
<input type="checkbox"/> A partir du	
<input checked="" type="checkbox"/> Du 12/11/2012 au 12/12/2012	
Documents à renvoyer	
<input checked="" type="checkbox"/> Non	
<input checked="" type="checkbox"/> Date limite : non	
<input type="checkbox"/> Voir dates figurant dans la circulaire	
Mot-clé :	
	<p><u>Pour information :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Aux membres du Service général d'Inspection ;- Aux Organisations syndicales représentant le personnel enseignant ;- Aux organes de coordination et de représentation des Pouvoirs organisateurs ;- Aux associations de parents.

Signataire		
Ministre / Administration :	Direction générale de l'Enseignement obligatoire La Directrice générale Madame Lise-Anne Hanse	
Personnes de contact		
Service ou Association : Classes de dépaysement, partenariats culture-enseignement, avantages sociaux et classes-passerelles		
Nom et prénom	Téléphone	Email
Gunkowska Patrycja	02/690.84.68	patrycja.gunkowka@cfwb.be
Polain Isabelle	02/690.83.45	isabelle.polain@cfwb.be
Service ou Association :		
Nom et prénom	Téléphone	Email

Madame la Directrice,

Monsieur le Directeur,

Le 26 octobre 2012, les Ministres de la Santé, de l'Enfance et de l'Enseignement obligatoire ont lancé un modèle de Cahier spécial des charges permettant d'offrir des repas chauds sains et durables au sein des collectivités accueillant des enfants de 3 à 18 ans.

Pour vous accompagner dans la mise en place de repas chauds de qualité, la Fédération Wallonie-Bruxelles vous offre un accompagnement pour l'utilisation du Cahier spécial des charges ou des formations à destination des personnels de cuisine qui veulent adopter les principes techniques du Cahier spécial des charges.

Suivez le lien <http://www.sante.cfwb.be/index.php?id=1020> pour trouver toutes les informations et les formulaires pour vous inscrire à une formation ou un accompagnement.

De nombreuses ressources pour vous aider sont signalées sur le site.

Je vous remercie de bien vouloir faire partager cette information avec vos équipes éducatives et vous prie d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Lise-Anne Hanse

La Directrice générale